

**PROPOSITION DE COMPOSITION DE COMITE DE SELECTION  
RECRUTEMENT CTER**

<b>Nombre de membres : 4</b>		<b>Emploi support : 2800MCF0069</b>		
<b>Nombre de spécialistes de la discipline : 3</b>		<b>N° du poste : 269</b>		
<p><b>Profil du poste :</b> La personne recrutée devra s'impliquer dans les enseignements de physique générale en licence (L1-L2-L3) de Physique-Chimie spécialité Physique ou Sciences Physiques. Elle pourra également intervenir dans les enseignements de physique de la licence Biologie-Biochimie-Terre et Environnement (niveau L1 et L2). A ce titre il/elle renforcera l'équipe pédagogique en assurant principalement des travaux dirigés et des travaux pratiques, mais devra également s'impliquer dans les diverses opérations d'ordre pédagogique. La personne recrutée devra s'intégrer en recherche dans les thématiques PIANO/PUMMA. Pour cela, le (la) candidat(e) devra avoir des compétences dans une ou plusieurs des techniques expérimentales du laboratoire : spectrométrie Mössbauer (conventionnelle ou sur source synchrotron), diffusion/diffraction/réflexivité de rayons X, diffusion Raman, spectrométries de résonances magnétiques, ou/et spectrométries aux temps brefs, modélisation et simulation numérique.</p> <p><b>Section(s) CNU : 28</b></p> <p><b>Président du CDS : Nader YAACOUB</b></p>				
Membres appartenant à l'Université du Mans				
Nom Prénom	Qualité (MCF-PR ou assimilés)	Section CNU	Spécialiste (oui / non)	Observations éventuelles
BUSSELEZ Rémi	MCF	28	oui	
YAACOUB Nader	MCF	28	oui	
Membres externes à l'Université du Mans				
Nom Prénom	Qualité (MCF-PR ou assimilés)	Section CNU	Spécialiste (oui / non)	Etablissement d'affectation
HAMADEH Abbas	MCF	28	Oui	Université Paris-Saclay
AMMAR Souad	PR	28	Non	Université Paris-Diderot

**VISA DU COORDINATEUR DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ETABLISSEMENT N° CHOISISSEZ UN ELEMENT.**

Nom et prénom du coordinateur de la CCE : Marc Lamy de La Chapelle

Date : 19/03/2026

Signature :



**RAPPEL :**

Il est impératif de joindre les Curriculum Vitae des membres externes.

Le comité de sélection est composé de 4 à 6 enseignants-chercheurs dont moitié spécialistes de la discipline et moitié d'extérieurs. Le coordinateur de la CCE est informé, par le directeur de département et le directeur du laboratoire, de la composition du comité de sélection avant qu'il soit soumis aux membres du Conseil académique restreint pour adoption. Il peut alors décider de saisir la CCE pour discuter de cette composition.